



Menaces sur les retraites : des raisons pressantes d'agir le 24 juin

La fédération **UNSA Éducation** est indignée par l'attitude gouvernementale qui consiste à remettre en cause, en catimini, la règle de calcul « des six mois » pour les pensions des fonctionnaires pour la remplacer par un calcul basé sur les dix dernières années. La mesure, que le gouvernement souhaite mettre en œuvre dès 2011, amputera le montant des pensions. Elle constitue une remise en cause de la conception républicaine d'une fonction publique statutaire dont la pension, calculée sur le traitement indiciaire hors primes et indemnités, prend en compte l'évolution progressive des carrières et une moindre rémunération, notamment aux niveaux plus élevés, par rapport au secteur privé à niveau de qualification égale.

La mesure envisagée, au-delà de ses incidences négatives sur le niveau des pensions, constitue une attaque directe contre le système de fonction publique de carrière qui garantit la pérennité et la neutralité de l'exercice des missions de service public par des personnels qualifiés ayant fait le choix, après concours, de servir durablement l'État, les collectivités territoriales ou l'Hôpital public. Sur cette question majeure, la fédération **UNSA Éducation**, notamment dans le cadre de l'**UNSA** et de l'**UNSA** Fonction Publique, conduira dans la durée le combat déterminé qui s'impose.

D'ores et déjà, elle appelle les Personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture à participer massivement à la mobilisation du 24 juin prochain et dépose un préavis de grève à cet effet.